

REÇU A LA PRÉFECTURE  
22 JAN. 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

## Rapport du Président

Commission Permanente du 19 JAN. 2007

**Service instructeur**  
Direction des Opérations  
Foncières et Immobilières

N° 39/02-07

**Service consulté**  
Direction des Routes et  
des Transports

### **DECISION DE RECLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE DU DEPARTEMENT DE DELAISSES SITUES A MULHOUSE ET A BRUNSTATT**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'approuver le reclassement dans le domaine privé départemental de parcelles de terrains situées sur le territoire des communes de MULHOUSE et de BRUNSTATT. Ces terrains n'étant plus nécessaires au projet routier dit "Rocade Ouest de Mulhouse", leur rétrocession à la Ville de MULHOUSE peut être envisagée à l'Euro symbolique, dans le cadre d'aménagements de parkings publics.*

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire de l'illberg, RD 68 Rocade Ouest de MULHOUSE sur le territoire des communes de BRUNSTATT, MULHOUSE et DIDENHEIM, le Département du Haut-Rhin avait acquis dans les années 2002 un certain nombre de parcelles qui ne sont plus nécessaires au projet routier proprement dit.

La Ville de MULHOUSE envisageant de réaliser dans ce secteur des aménagements de parkings publics, l'aliénation de ces délaissés départementaux pourrait être concrétisée à l'Euro symbolique.

En vue de permettre la réinscription au Livre Foncier de ces délaissés départementaux, ainsi que leur rétrocession à la Ville de MULHOUSE, en application des dispositions de l'article L 12-6 du Code de l'Expropriation, il y a lieu de décider le reclassement dans le domaine privé départemental, des délaissés départementaux cadastrés sous :

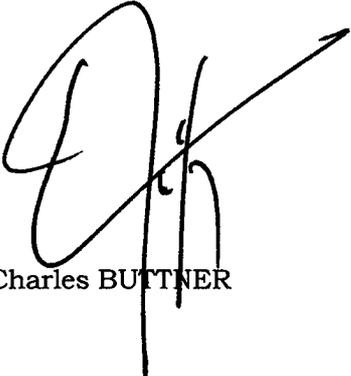
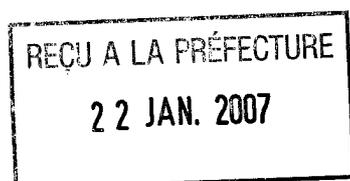
#### Commune de BRUNSTATT

Section 10 n° 59/13 "Illberg" avec 2,21 ares, sol  
Section 10 n° 62/9 "Illberg" avec 0,62 are , sol  
Section 10 n° 77/9 "Illberg" avec 0,74 are , sol

Commune de MULHOUSE

Section IB n° 153/80 "Illberg" avec 0,22 are, sol.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER